



JOURNAL CONDUITE

MAI/JUIN 2022

Au sommaire de cette édition :

- ◆ *L'édito du Secrétaire - 1*
- ◆ *Accord-cadre Métro-RER, Les contreparties sont bien là - 2*
- ◆ *Ligne 9 : Place aux actes - 3*
- ◆ *Quelques infos - 4*

Business Unit Ratp Services Ferrés FILIALISATION

ETAPE 1

PRIVATISATION

Si des doutes étaient encore permis avec la nomination de **Madame OGIER Agnès** à la tête de cette nouvelle structure, le ton est donné! Ancienne dirigeante de la SNCF et **spécialiste de la restructuration et dans le lancement des filiales Low-Cost (OuiGo, IZY, iDCab)**, l'accompagnement de la transformation en entreprise et experte de la **préparation à la concurrence**, il y a fort à parier que sa lettre de mission prévoit des grands bouleversements financiers dans l'entreprise, notamment dans nos 3 départements (MTS, RER, SEM).

L'entreprise continue sa transformation malgré la réticence de son personnel. Le fait d'aller recruter à l'extérieur signifierait-il que nos compétences internes ne seraient pas suffisantes pour faire face aux défis que nous allons devoir affronter ?

La mise en place d'une Business Unit RATP services ferrés (BURSF) est le premier pas vers la

filialisation de nos départements (MTS, RER, SEM). Nous ne pouvons pas nous empêcher de regarder le chemin parcouru dans les autres départements et l'aboutissement de cette politique avec notamment la création de le BU RDS qui sortira de notre entreprise le 01 janvier 2025.



C'est pourquoi, nous avons une lecture **très suspicieuse de l'accord-cadre (Métro-RER) proposé à négociation** où dès le premier paragraphe, le parallèle est fait avec cette nouvelle organisation. **L'UNSA pôle Traction** ne validera pas de tels objectifs en signant un **chèque en blanc** à la direction, laissant à penser que nous serions la caution morale de l'entreprise et de ses ambitions. Le cadrage du déroulement de carrière des conducteurs doit être une reconnaissance de leurs expertises et



Accord-Cadre Métro RER

Les contreparties sont bien là !!!!



Ce 6 mai 2022, L'**UNSA Pôle Traction** a reçu le « PROJET D'ACCORD-CADRE TRANSVERSAL AUX DÉPARTEMENTS MTS-RER RELATIF AU DÉROULEMENT DE CARRIÈRE DE LA CONDUITE, PAR ANTICIPATION DES DISCUSSIONS INSCRITES À L'AGENDA SOCIAL 2022 »

Lors de 2 pseudo-négociations sagement organisées par la direction des 2 départements, nous avons pu apporter **nos propositions qui ne portaient que sur des points statutaires** et **le refus total des contreparties énoncées.**

De nos propositions, il ne reste rien, mais en revanche, les contreparties de la direction sont bien présentes.

Que contient cet accord-cadre ?

Un préambule parlant de l'ouverture à la concurrence, de la nécessité de se transformer, de différents articles qui fixent et engagent les signataires sur les thèmes à instruire lors du prochain protocole :

Texte direction	Traduction en langue conducteur
Toujours plus d'excellence opérationnelle, la sécurité ferroviaire, DÉVELOPPER L'EMPLOYABILITÉ DE LEURS SALARIÉS POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE TRANSPORT QUI NÉCESSITENT PLUS D'ADAPTABILITÉ , l'expérience client, optimiser les fonctionnements...	Ce terme alambiqué n'est autre que le Repos-Travail , la fin de temps de trajet, être tourné pour 1 semaine entière... et bien sûr la remise en cause des attributions des congés annuels d'été. LA DÉSORGANISATION ORGANISÉE
Les parcours professionnels de la conduite : « Les parties s'engagent à instruire une réflexion autour de l'allongement des carrières et des parcours professionnels liés aux métiers de la conduite et à mettre à jour les divers dispositifs notamment ceux issus des différents protocoles en vigueur »	Soit la mobilité au choix au RER et non plus avec l'unique ancienneté La mise en place d'un permis probatoire au RER

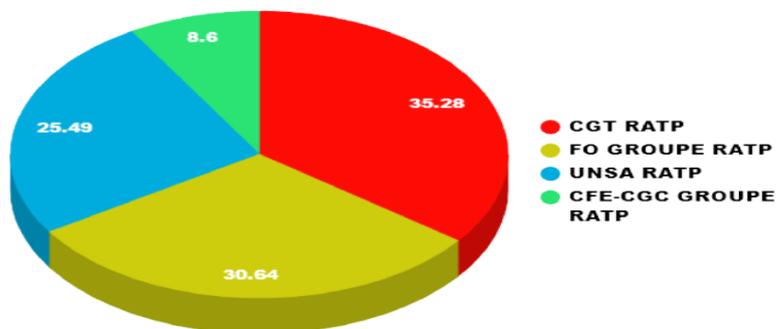
Nos conditions de travail ont apparemment un prix, 25 € bruts par mois

soit 1,14 €/jour

En conclusion, à ce jour, le périmètre des futures négociations est arrêté, **nul ne pourra en sortir**, pas d'amélioration des conditions de travail, pas d'amélioration du déroulement de carrière à part quelques miettes en fin de grille, **basta il n'y a rien à voir** .

C'est pourquoi **l'UNSA pôle Traction ne s'engagera pas dans ces discussions, sauf si le périmètre s'élargit.**

L'UNSA RATP a obtenu 25,49% des votes exprimés sur l'ensemble de l'Entreprise et est représentative au sein de la RATP.



UN RAS LE BOL BIEN TROP PRESENT



FINI LES PAROLES, PLACE AUX ACTES

Depuis des mois, voire des années, les directions successives de la ligne 9 font la sourde oreille quant aux problèmes des conducteurs.

- Temps de battement insuffisant,
- Problèmes d'hygiène dans les sanitaires,
- F520 défaillant (retard, CM, identification)
- Manque d'effectifs,
- Perte financière, et conditions de travail dégradées dues au retard de modernisation,
- Tensions entre le PML et les conducteurs

Face à ce silence assourdissant une seule solution....

Tous en grève !!!!

Nous appelons l'ensemble des conducteurs de la ligne 9 à se mettre en grève 59 minutes (ou plus !) à prise de service :

- Le vendredi 13 mai - Le jeudi 19 mai - Le mercredi 25 mai

QUELQUES INFOS



Revalorisation de 10% de l'ACD (Allocation Complémentaire de Déplacement) : **5,87€/jour**

Prime versée pour chaque journée de travail aux agents dont le service commence ou se termine :

- entre 23h45 et 6h15 (lundi au samedi)
- entre 23h45 et 7h30 (dimanche et jour férié)

Revalorisation de la prime ATNT-M (ALLOCATION POUR TRAVAUX DE NUIT, TARDIFS OU MATINAUX)

Prime versée dans la période comprise **entre 21h et 6h**

2022	3,56€ par heure
2023	3,67€ par heure
2024	3,74€ par heure

En conclusion,

LE COMPTE N'Y EST PAS

- **INFLATION 5,5%**
- **Le litre d'essence à 2€**
- **Le prix de l'énergie, de l'alimentation qui explose**

Prime des dimanches et jours fériés travaillés

1 ^{er} au 11 ^{ème}	27,49 €
12 ^{ème} et plus	50,35 €

BULLETIN D'ADHESION 2022

Nom : _____ Prénom : _____ Matricule : _____
Fonction : _____ Attachement : _____ Département : _____
Opérateur Cadre Maitrise MAE
Date de naissance : _____ Date d'entrée à la régie : _____
Adresse : _____
Tel. bureau : _____ Tel. portable : _____ Tel. Fixe : _____
E-mail : _____
Observations : _____
Date : _____ Signature : _____

* vaut jusqu'à résiliation



Cotisation annuelle : Opérateur / MAE = 60€ Maitrise / Cadre = 70€
Je joins mon paiement par chèque(s) en espèces J'opte pour le prélèvement automatique

A remettre à un militant Unsa ou à retourner par courrier intérieur à :
SYNDICAT UNSA RATP - Pôle Traction -11, rue Victor Hugo, 93170 Bagnole (courrier interne: LAC BAVH)

